

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7311836101**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7311836101>

Cette annonce a été mise en ligne le **7 décembre 2022** sur **Actu.fr - Reveil Normand**  
Pour le département : **27 - EURE**



Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 novembre 2022, à TRIQUEVILLE, la société ORIA, Société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est au 630 la côte Fouquet, 27500 TRIQUEVILLE qui a pour objet social : L'acquisition, la cession et la gestion de titres de placements, de titres de participation, d'immeubles et de titres de sociétés immobilières, L'assistance dans les domaines administratifs, comptables et de gestion, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelle d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe..

Le capital social est fixé 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. La durée de la société est de 99 années.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Toute action donne droit, dans les bénéfices et

l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Monsieur Paul Vincent Michel ORIA demeurant au 630 la cote Fouquet, 27500 TRIQUEVILLE est nommé Président de la société La société sera immatriculée au RCS BERNAY.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

